



Comité Social d'Administration – C.S.A. Spécial du Service Interarmées des Munitions (SIMu)

Versailles, le 29 juin 2023

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Mon Général, Commandant, Mesdames, Messieurs,

Issue des élections de décembre 2022, cette nouvelle instance nommée Comité Social d'Administration Spécial du SIMu concrétise l'engagement de l'UNSA Défense auprès des personnels avec trois sièges, soit un de plus qu'à la dernière mandature.

Pendant plus de six mois, toutes les organisations syndicales ont été unanimes en refusant le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, se traduisant par deux années supplémentaires de travail pour tous les agents.

L'UNSA Défense rappelle que les préoccupations des agents restent les mêmes dans toute la fonction publique, et de ce fait dans notre ministère. Les personnels doivent faire face à l'inflation, que la petite augmentation du point d'indice est loin de compenser.

Le SIMu rencontre des difficultés croissantes de recrutement et de fidélisation que ce soit pour les personnels civils (ouvriers et fonctionnaires) et militaires.

A titre d'exemple, pas de candidature de qualité lors des derniers recrutements d'ouvrier de l'Etat à Canjuers, Cazaux et Miramas, pas de lauréat au concours d'ICD pyro pour l'EPMu Bretagne.

Le SIMu a donc un fort différentiel entre son REO théorique et son REO réalisé. Quel est le devenir des postes vacants ? Y-a-t-il un risque qu'ils soient supprimés, au même titre que la marge frictionnelle, il y a quelques années ?

On rencontre aussi depuis peu des problèmes de fidélisation, problématique connue pour les PM mais jusqu'à présent inexistante pour les PC. Des ouvriers de l'Etat démissionnent pour rejoindre le secteur privé ou changent de profession après un investissement lourd en termes de formation. Ces départs de jeunes embauchés sont inquiétants au regard de la pyramide des âges du SIMu.

Ces sujets sont communs à l'ensemble du Ministère des Armées. Les problèmes de recrutement et de fidélisation pourraient être limités par une revalorisation des rémunérations et notamment des grilles indiciaires et une meilleure considération des personnels.



L'UNSA Défense a accueilli très favorablement le report du déploiement du SIL SI@Mu, initialement prévu en novembre 2022. Ces quelques mois supplémentaires auront permis de faire évoluer l'outil, qui n'est cependant pas encore entièrement fonctionnel, notamment sur le module MCO munitions et la liaison avec SILRIA.

Le déploiement est programmé le 1^{er} décembre 2023. Il sera nécessaire de porter une attention particulière à la communication vers les forces, afin de faciliter la transition entre GTSM II et SI@Mu dans les EP. En effet, l'activité des dépôts est souvent soutenue au cours du 4^e trimestre, avec notamment la diffusion des circulaires d'allocations et la préparation des affrétés.

L'UNSA Défense demande que les établissements soient activement associés à la définition de la méthodologie de bascule (munitions en gestion externe, préparations en cours, dépôts, retours OPEX...).

La mise en place du CSA-S engendre la création d'une Formation Spécialisée. L'UNSA Défense souhaite que des précisions soient apportées sur le fonctionnement de cette nouvelle instance : fréquences des réunions, positionnements des réunions par rapport à celles du CSA-S, sujets abordés.

Cette instance est une vraie opportunité pour le SIMu, elle permettra de traiter des problématiques transverses pouvant concerner tous les EP.

La prochaine LPM a un budget conséquent de 413 milliards d'euros, dont 16 milliards consacrés aux munitions. Il sera nécessaire de disposer d'infrastructures de qualité pour stocker et maintenir ces munitions mais aussi gérer les mouvements logistiques.

L'UNSA Défense demande donc que le SIMu ne soit pas le parent pauvre de cette nouvelle LPM et qu'il bénéficie d'investissement dans les domaines infra et RH.

Nous vous remercions de votre attention